

COMMUNIQUÉ
8 juin 2014

MALTRAITANCE A SAINT-NICOLAS-DE-PORT

L'AD-PA tient tout d'abord à saluer la réactivité et le professionnalisme de la Direction qui a découvert la situation, rapidement signalé ces dysfonctionnements aux autorités et immédiatement pris les mesures disciplinaires qui s'imposaient.

L'AD-PA a toujours dénoncé les manquements individuels et appelé à sanctionner tout fait de maltraitance avéré.

L'AD-PA tient également à exprimer son émotion vis-à-vis des victimes et des professionnels de la résidence de Saint-Nicolas-de-Port.

Ce type d'événement dramatique reste toutefois exceptionnel puisqu'il relève de dysfonctionnements individuels et isolés.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29



Retrouvez l'AD-PA sur Twitter : @AssociationADPA

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

BLOG : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.